

SEOD – Déchèterie régionale

M. Jean-Luc Charmillot, conseiller général

(La question n'a pas été déposée par écrit). "Je suis stupéfait des propos de Madame Françoise Collarin dans un dernier Quotidien Jurassien. Selon les dires de cette dame, la déchèterie régionale pourrait voir le jour en invoquant la garantie de la taxe à 27 francs et que la majorité des communes avalisent le crédit de 4 millions.

Précédemment, lors de sa présentation en séance du Conseil général, Madame Collarin affirmait que la réalisation de la déchèterie régionale verrait le jour si au moins 12 communes et 62% de la population adhéraient alors que le taux sera au maximum d'environ 58,4% si toutes les communes qui n'ont pas encore répondu le faisait favorablement. Le SEOD fait donc abstraction de ce résultat".

Réponse du Conseil communal par M. Michel Brahier, maire

Monsieur le maire ressort une lettre du SEOD en relevant que pour que le projet se réalise, il faut que 62% de la population adhère. Si ce chiffre n'est pas atteint, le projet ne se réalisera pas. Il transmettra prochainement ses remarques auprès de l'Association des maires du district de Delémont et du SEOD.

Monsieur Jean-Luc Charmillot est satisfait.